Agir Ensemble

INFORMATIONS IMPORTANTES

RAMASSAGE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DANS LE CENTRE-VILLAGE : LA COMMUNE À L'ÉCOUTE DE SES AÎNÉS

Depuis quelques semaines la Métropole a mis en place une nouvelle organisation de la collecte des déchets dans le centre-village de Saint-Mitre-les-Remparts.

Désormais, ses habitants doivent déposer leurs déchets dans plusieurs points de collecte qui ont été choisis afin de permettre de s'y rendre en une ou deux minutes maximum.

Ce dispositif est en cours d'ajustement, afin de mieux répartir le volume des déchets et éviter les amoncellements en dehors des bennes. Un point supplémentaire vient d'être ajouté au croisement chemin des Aires et rue Irénée Sabatier. Plusieurs conteneurs doivent par ailleurs être ajoutés aux emplacements déjà existants, notamment devant la pharmacie.

Les déchets peuvent être déposés dans ces points de collecte à toute heure du jour ou de la nuit, dans le respect du tri.

Pour les personnes qui auraient des difficultés avec cette nouvelle organisation, notamment en raison de leur âge ou de leur état de santé, une cellule est mise en place au sein du CCAS afin de trouver des solutions d'accompagnement adaptées.

N'hésitez pas à vous signaler si vous êtes dans cette situation :

Espace Familles-Solidarités
100 rue Robert Giudicelli
04 42 06 74 16
ccas@saintmitrelesremparts.fr

Parking de la Manare

Saint-Mitre-les-Remparts
1551

Ne pas jeter sur la voie publique

Agir Ensemble

INFORMATIONS IMPORTANTES

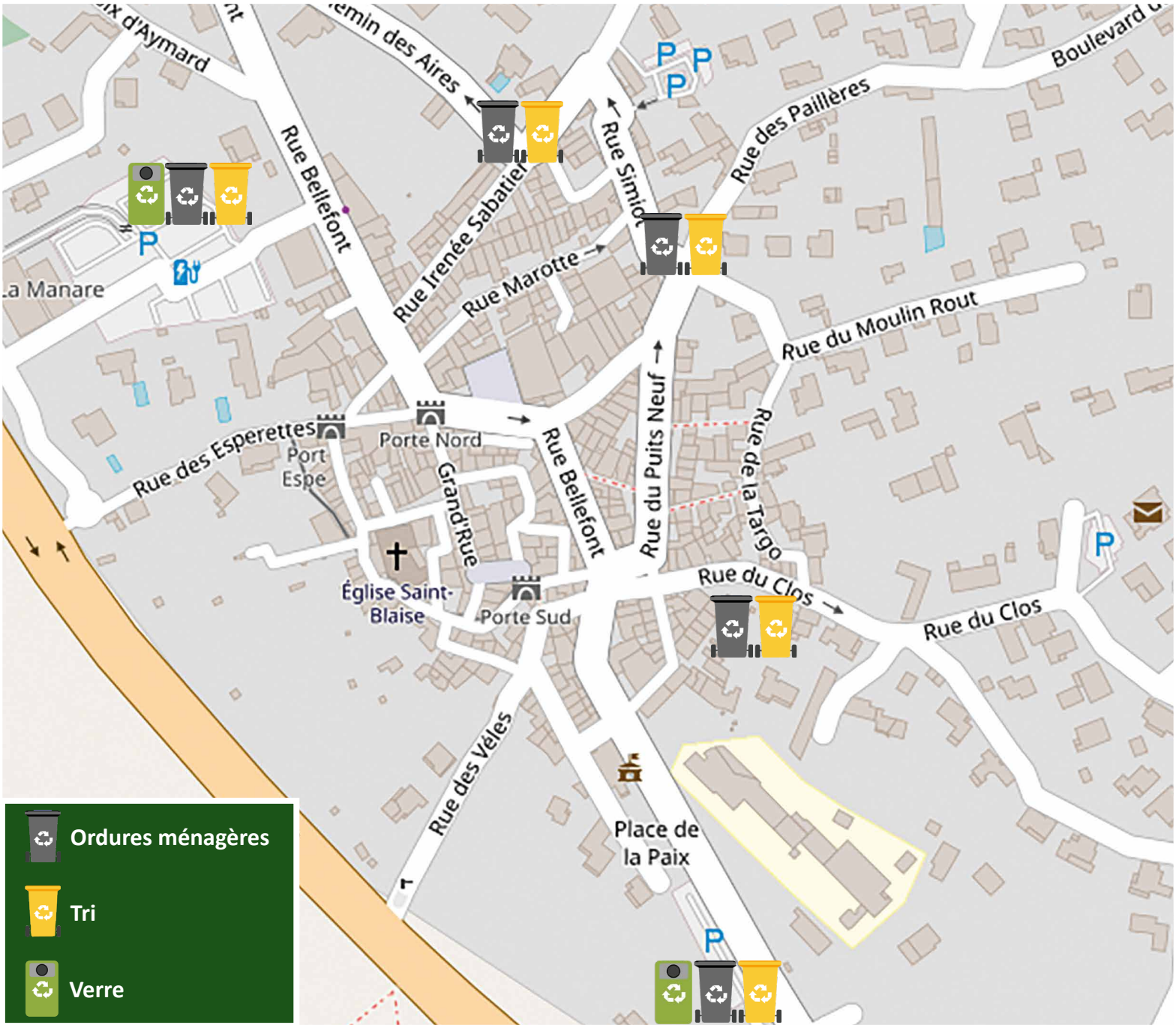

Les points de collecte :

- Parking de la Manare
- Angle des rues Irénée Sabatier/Chemin des Aires
- Devant la pharmacie
- Rue du Clos
- Parking de la Mairie

Saint-Mitre-les-Remparts
1551